

Direction Générale des Services

Ref: CA2022/38

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 SEPTEMBRE 2022

<u>DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'OUVERTURE AU RECRUTEMENT AU TITRE DE LA CAMPAGNE 2023 DE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ DE SIX POSTES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ POUR LES PROFILS DE POSTES « ESPAGNOL » ; « ANGLAIS » ; « BASQUE » « ARTS PLASTIQUES N°1 » ; « ARTS PLASTIQUES N°2 »; « ARTS PLASTIQUES N°3 »</u>

⇒ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 23 septembre 2022 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3, Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne, Vu les avis rendus respectivement par le comité technique et le conseil académique de l'université,

Le quorum étant atteint,

- > Entendu l'exposé de Monsieur le président de l'Université Bordeaux Montaigne,
- Après en avoir délibéré,
- *→* APPROUVE l'ouverture au recrutement au titre de la campagne d'emplois 2023 de l'Université Bordeaux Montaigne de six postes enseignants du second degré pour les profils de postes « espagnol », « anglais », « basque » « arts plastiques n°1 », « arts plastiques n°2 », « arts plastiques n°3 », tels que définis en document ci-joint à la présente délibération.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 23/09/2022.

Membres présents	22
Membres représentés	10
Abstention (s)	0
Votants	32
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	32
Pour	32
Contre	0

Le Président,

Lionel LARRÉ.

PRESIDENCE

Publié le :

1 2 OCT. 2022

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

-7 OCT. 2022